

## I. REMARQUES GÉNÉRALES

### A. LE SUJET

Le sujet de cette année croisait deux champs du programme, l'emploi d'une part et le progrès technique d'autre part.

Comme toujours le candidat doit analyser avec soin les termes du sujet et les mettre en relation afin de bien cibler la question et d'éviter ainsi des hors sujets. La tentation est grande de vouloir réciter ce que l'on sait.

- Comment ? Expliquer ? Les mouvements de l'emploi : le sujet porte sur les mécanismes reliant le progrès technique et l'emploi ; il ne demande pas un bilan global.
- Mouvements de l'emploi :
  - aspect quantitatif : créations et destructions ;
  - aspects « qualitatifs » : types d'emplois, localisation (réallocation) micro économique (dans l'entreprise), « mésoéconomique » (par secteur).
- Progrès technique : référence à Schumpeter :
  - innovations (doc. 1 §1) ;
  - croissance de la productivité (doc. 1 §2).

L'analyse des termes du sujet montre son importance. Elle constitue une étape indispensable pour le candidat : elle lui permet, au départ, de bien orienter sa réflexion, d'éviter les hors sujets.

- Il fallait tisser des relations entre les deux concepts en cherchant à expliciter les relations de passage du progrès technique aux mouvements de l'emploi.
- Trop souvent cette phase est exécutée trop rapidement ou trop approximativement : les définitions des termes qui doivent se trouver en introduction sont trop squelettiques.
- En même temps, certains candidats consacrent de longues plages de leur développement à réciter des connaissances sur le progrès technique et/ou sur l'emploi : ce n'est pas le lieu, le développement doit être entièrement consacré à la question posée par le sujet.

Le dossier qui accompagnait le sujet donnait de nombreuses pistes : encore faut-il que le candidat ait effectué une préparation sérieuse en amont pour se saisir des aides que proposent les documents et éviter ainsi pendant l'épreuve de faire de la paraphrase sans aucune valeur ajoutée. C'est le candidat qui est évalué, pas l'auteur du document...

### B. LE CONTENU DES COPIES

Comme les années précédentes, beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

**La forme**

La présentation matérielle des copies progresse : il y a relativement peu de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé au niveau des parties et des sous-parties, ...).

De même il y a moins de copies présentant de gros problèmes d'orthographe ; cependant, les quelques copies qui font exception comportent une collection assez incroyable de fautes les plus basiques.

Ces défauts, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont été sanctionnés (note plus faible). C'est une question d'équité vis-à-vis d'autres candidats qui s'astreignent à respecter les règles dans ce domaine.

Le jury rappelle avec fermeté, cette année encore, qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté (orthographe, vocabulaire employé,...) une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants se situant à un niveau d'études bac + 2, non seulement pour des raisons purement académiques, mais aussi pour des raisons professionnelles : il s'agit pour les candidats de faire la preuve qu'ils sont capables de communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur vie professionnelle future.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui n'est pas exigeant vis-à-vis de lui-même pour la forme l'est rarement pour le fond.

Une mention particulière doit être faite de l'emploi des majuscules et des minuscules, lequel pose problème à de nombreux candidats. Leur emploi n'est pas laissé à leur fantaisie : il existe des règles qu'il faut impérativement observer. Exemples :  
– l'État, l'Europe, la France, les Français, Keynes, ... : majuscules obligatoires ;  
– l'état de l'économie d'un pays, les institutions européennes, l'économie française, la théorie keynésienne, ... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (« effaceur », « correcteur ») doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment dans leur grande majorité :

- les copies sont convenablement structurées :
  - l'introduction amène le sujet, définit convenablement ses termes, reproduit le sujet et l'explicite (problématique) puis annonce le plan général,
  - le développement est constitué de parties et de sous-parties commençant chacune par une phrase qui exprime la ou les idées générales qui vont y être développées (« phrase-titre », rédigée [obligatoire !]),
  - une conclusion termine le travail (reprise des idées générales et ouverture) ;
- ce plan est visualisé par des sauts de ligne, des paragraphes, donc facile à suivre. Les correcteurs apprécient.

**Quatre remarques :**

- Début de l'introduction : se méfier de la technique de « l'accroche ». Elle est très utile pour un journaliste qui s'efforce de séduire, de retenir, d'« accrocher » un

lecteur qui feuillette son journal ou sa revue par une anecdote, un fait, si possible spectaculaire et de le décider à lire son article. Utile aussi pour un conférencier qui veut captiver l'attention de son auditoire. Ici, il n'y a pas à accrocher le correcteur, mais à lui montrer que l'on a bien compris le sujet et qu'on « l'amène » avec rigueur et logique. L'accroche a souvent un côté « racoleur » et puéril, ce qui agace et dessert le candidat plus qu'il ne le sert.

- Début de chaque partie – Autant il est indispensable, à la fin de l'introduction générale, d'annoncer le plan général c'est-à-dire les grandes parties, autant il faut éviter absolument, au début de chaque partie, après la phrase titre (obligatoire), de rédiger une deuxième phrase générale trop longue annonçant les différentes sous-parties. La durée de l'épreuve est trop courte : les candidats qui le font perdent du temps aux dépens de l'analyse économique elle-même, de la qualité des démonstrations, qui est l'objectif prioritaire. Soyez bref à ce moment.

Conclusion générale :

- Sa première partie doit être constituée par une reprise des idées générales. Mais elle doit être très courte. Il ne faut pas faire un résumé du développement : ce serait, ici encore, une perte de temps, aux dépens des raisonnements, de l'argumentation à l'intérieur du développement. Cette partie est généralement trop longue.

- Sa seconde partie doit être constituée par une « ouverture » sur un thème plus large que le sujet, ou proche de lui. Il faut surtout éviter de le faire sous forme d'une question, qui dans le pire des cas porte sur des thèmes qui appartiennent au sujet et donc auraient dû être abordés dans le développement, ou qui aborde un thème intéressant mais de manière tellement plate, creuse, qu'elle ne fait que démontrer la pauvreté de la pensée du candidat. C'est une échappatoire qui n'abuse pas le correcteur. Il faut, au contraire, que l'ouverture apporte quelque chose, soit une ultime occasion pour le candidat de révéler des compétences donc d'améliorer sa note. Cette partie de la conclusion est généralement mauvaise, sans intérêt.

### **Le fond**

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :

#### **1. Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.**

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une **réponse** à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la **justifier** par des raisonnements, des **démonstrations**, qui s'appuient *à la fois*, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles *et* sur le dossier fourni.

L'épreuve consiste à **intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées à la fois dans les documents fournis et dans ses propres connaissances**. Elle ne consiste pas en une *synthèse de dossier*. Elle ne consiste pas non plus à *reproduire* les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant, et en perdant du temps à citer avec précision la source correspondante (nom de l'auteur, nom de l'ouvrage, date, ...). Le recopiage ou la paraphrase d'un extrait de document ne vaut pas démonstration. Les documents utilisés ne doivent pas être *cités*, ils doivent être *explicités*.

**Trop souvent**, les candidats se contentent de réciter des blocs de connaissances et ne proposent pas d'articulation dans le cadre d'une réponse argumentée : peut-être faudrait-il au brouillon chercher à relier les connaissances entre elles sur un diagramme sagittal.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à **faire le lien entre** :

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve ;
- et des faits de l'histoire économique.

À cet égard, **deux défauts extrêmes** sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;
- à l'opposé, se contenter de la récitation d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, en particulier sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

Les références sont trop souvent « parachutées » sans souci d'intégration dans un raisonnement ou un enchaînement logique. Elles doivent venir épauler une argumentation.

À propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que les représentations graphiques en usage en sciences économiques, si elles sont employées, doivent être accompagnées d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Il est obligatoire de formuler explicitement les idées qui s'y rattachent.

Les schémas fléchés sont à proscrire : rédigez les enchaînements que vous souhaitez exposer.

## 2. Précisions sur le dossier de documents

- Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à comprendre les informations qui lui sont fournies et à les utiliser.
- Le contenu du dossier de documents est volontairement incomplet :
  - Il est délibérément conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion.
  - Le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval du raisonnement. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement allusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires.

### 3. Le contenu des copies du concours 2013

Comme les années précédentes, on note une hétérogénéité marquée des copies, avec, aux extrêmes, l'existence à la fois d'excellentes copies, qui dénotent une préparation sérieuse et efficace, et des copies extrêmement faibles, tant du point de vue de la forme que du fond.

On sent un fossé entre :

- des candidats qui n'ont jamais fait d'économie ou peu ou n'ont pas préparé du tout : verbiage puéril, laborieux, paraphrase, très faible ;
- des candidats qui ont des connaissances personnelles et/ou qui ont travaillé les corrigés des années précédentes : ça décolle tout de suite...

### C. LES RÉFÉRENCES POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie éventuellement suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- L'ouvrage coordonné par A. Beitone, *Économie sociologie et histoire du monde contemporain*, aux éditions Armand Colin, fournit un cadre de préparation de grande qualité. Tout son contenu n'est pas exigible mais il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Le *Dictionnaire de sciences économiques* d'A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A.-M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salutaire pour acquérir le sens des notions au gré des révisions.
- La revue *Alternatives Économiques* publie chaque année deux hors séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers Français* à la Documentation Française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.
- Signalons enfin deux ouvrages de poche bien commodes publiés chaque année depuis plus de dix ans à La Découverte dans la collection Repères : *L'Économie française avec la collaboration de l'OFCE* et *L'Économie mondiale avec la collaboration du CEPIL*. Dans un format très court mais dense et rigoureux scientifiquement, les candidats trouveront des synthèses remarquables sur les thèmes qui les préoccupent.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

## II. PROPOSITION DE CORRIGÉ

Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question.

Le plan adopté n'a pas à être prioritairement original. La banalité d'un plan ne doit pas faire peur : il ne faut pas à tout prix chercher à être original : l'originalité n'est pas une fin en soi. Ce qui prime, c'est de rendre compte avec rigueur de la réalité. L'originalité peut être envisagée comme une qualité supplémentaire éventuelle, qui enrichit, qui complète la solidité de l'analyse et non qui s'y substitue.

Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer a priori de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un outil, un moyen de présenter clairement et logiquement les idées générales auxquelles

on a abouti : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.

On cherchera ici à tracer un cadre possible de présentation que les candidats selon leur niveau de connaissance pourront enrichir avec des connaissances plus théoriques et/ou factuelles.

## A. L'INTRODUCTION

**1. Amener le sujet** (*tout en définissant les termes du sujet au fur et à mesure qu'on les rencontre ; pour le détail, se reporter ci-dessus à l'analyse des termes du sujet*). Longtemps les économies sont restées en situation de croissance zéro ou très faible dans des mondes où les changements étaient extrêmement lents. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle après la 1<sup>re</sup> révolution industrielle, croissance du PIB et du PIB/tête accélèrent : plus qu'une innovation, un premier système technique se forme progressivement et le progrès technique introduit une rupture avec l'ancien monde, tant dans l'agriculture que dans des domaines industriels (textile, métallurgie, énergie et transports). Le progrès technique se définit comme l'accroissement de la connaissance que les Hommes ont des lois de la nature appliquées à la production. Il consiste donc en l'invention de produits et de procédés nouveaux, qui augmentent le bien-être des individus soit par un accroissement soit par une transformation de la consommation.

### 2. Poser le sujet

- (*On recopie le sujet, en adaptant sa forme mais sans changer les termes*).
- (*On explicite le sujet : c'est la problématique. Il faut prendre le temps d'expliquer votre compréhension de la question posée : vous n'en serez que plus à l'aise pour construire l'argumentation de votre réponse. Imaginez que l'on vous demande de répondre à une question qui ne vous est pas posée !*) Le progrès technique provoque des gains de productivité différenciés selon les activités, les types d'entreprises et la question de l'emploi se pose, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Il s'agit d'explicitier les relations entre progrès technique et changements affectant l'emploi (au sens le plus simple le travail rémunéré).

### 3. Annoncer l'idée générale et le plan (Phrase-titre I + Phrase-titre II + Phrase-titre III)

## B. LE DÉVELOPPEMENT

### I. Le progrès technique explique certains mouvements de l'emploi au sein même des entreprises où se produit le progrès technique

#### A. À court terme, le progrès technique génère des destructions d'emplois : il y a un chômage technologique

1. Cela porte surtout sur des emplois peu qualifiés (substitution capital-travail) : tâches d'exécution fordiste automatisées dans l'industrie. Les emplois qualifiés peuvent aussi être touchés : les tisserands qualifiés avec la navette volante au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le progrès technique vise en partie à économiser de la main-d'œuvre !

2. Cela se voit à travers les grands plans dits « de modernisation » dont l'annonce est souvent source de drame social. Les gains de productivité issus du progrès technique (au sens strict, technologique, comme au sens large si on intègre les

nouveaux modes d'organisation du travail) sont associés à des destructions d'emplois. C'était déjà la crainte des légionnaires romains face à l'introduction de la catapulte qui tuait le métier, les mineurs face au cheval de trait pour tirer les wagons, etc.

### **B. À court terme comme à plus long terme, le progrès technique est également créateur d'emplois**

1. De nouveaux postes se créent parce que de nouvelles productions sont réalisées ou de nouvelles modalités de production sont mises en œuvre. Une utilisation plus productive de la main-d'œuvre est réalisée de manière à ne pas gaspiller une ressource rare. Sur la durée, emploi et gains de productivité vont de paire.
2. C'est ce mouvement que l'on trouve présenté par J. A. Schumpeter à travers le concept de « destruction créatrice » et le rôle des Entrepreneurs.

### **II. À un niveau plus agrégé, le progrès technique explique également les mouvements de l'emploi**

#### **A. Au niveau mésoéconomique, le phénomène de déversement est à la base des explications des mouvements d'emploi du progrès technique (A. Sauvy, déversement de pouvoir d'achat)**

1. Le déversement par un effet prix : les gains de productivité issus de l'innovation permettent de produire à moindre coût et donc permettent d'envisager une baisse des prix de vente ce qui stimule la compétitivité prix, permet d'augmenter la production et les raisons de développer l'emploi.
2. Le déversement par un double effet revenu : côté salaire, les gains de productivité permettent de distribuer des salaires plus élevés ce qui stimule la demande, les raisons de produire et est favorable à l'emploi. Côté profit, les gains de productivité alimentant des profits qui peuvent servir à l'investissement, développent la production et les raisons d'embaucher.
3. Les mouvements intersectoriels mis en évidence issus de l'évolution comparée de la demande et de la productivité à travers la loi de Clark-Fourastié sont moins importants au quotidien que les réallocations d'emploi intrasectorielles (P. Cahuc). En regroupant intra et intersectoriel, les travaux de Pissarides ont montré que le système d'emploi fonctionnait comme une gigantesque machine à apparier personnes et postes, une destruction créatrice permanente portant sur l'emploi au quotidien.

#### **B. Au niveau macroéconomique, le progrès est facteur clé de croissance, et ce faisant d'emploi**

1. Le modèle de croissance de R. Solow fait du progrès technique le grand facteur de croissance sur long terme avec la démographie, contexte porteur à la création nette d'emploi. Sa conception du progrès technique est celle d'un facteur exogène, extérieur au modèle économique, affaiblissant ainsi la portée réelle de ce facteur dans les analyses.
2. Les conceptions endogènes de la croissance (théories de la croissance endogène), pour leur partie schumpétérienne (P. Aghion et P. Howitt), améliorent l'explication en faisant dépendre le progrès et la croissance du comportement des acteurs, éventuellement stimulé par des actions publiques très circonscrites dans des conditions structurelles et non pas conjoncturelles. La dynamique de l'emploi sur long terme s'en trouve mécaniquement mieux expliquée.

**III. Le jeu de ces différents mécanismes, et finalement, leur bilan pour l'emploi national dépend du contexte, des conditions**

**A. La plus ou moins grande flexibilité conditionne la relation progrès technique-crédation d'emploi**

1. Le système économique doit être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter à la nouvelle donne technique. Flexibilité quantitative externe parfois mais plus sûrement une flexibilité fonctionnelle en matière d'évolution de poste pour les travailleurs. La mobilité est souvent complexe du fait qu'elle touche au-delà de l'emploi aux conditions de la vie sociale des personnes.

2. Le changement technologique seul ne fait pas la croissance et l'emploi. Depuis la révolution industrielle, ceci est connu mais cela n'a pas empêché de l'oublier lors de l'introduction massive de l'informatique avec les TIC ; c'est toute la discussion autour du paradoxe de Solow, résolu depuis. Un changement technologique s'il n'est pas accompagné de réorganisation du travail ne permet pas de gains de productivité.

**B. Les avantages concurrentiels en situation d'ouverture des frontières impactent la relation progrès technique - emploi**

1. Avec la DIPP, les processus productifs sont de plus en plus éclatés à travers le monde. Le progrès technique ici peut très bien se déverser... là-bas, n'entraînant donc pas ou peu d'emploi dans le pays.

2. Même si la relation progrès technique-emploi a de la force, de plus en plus de progrès technique se réalise en dehors des anciens pays développés. La question de la localisation des emplois s'en trouve renforcée.

**C. LA CONCLUSION**

1. Reprise de l'idée générale (cf. introduction 3)

2. Ouverture (*un thème lié mais en soi hors sujet, pas nécessairement une question*) : le rôle des politiques publiques en termes d'innovation.